

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRO-
AGRICOLES, DE LA MECANISATION ET DES RESSOURCES
ANIMALES ET HALIEUTIQUES

--==--

SECRETARIAT GENERAL

--==--

PROJET NEER-TAMBA

--==--

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

*Avis à Manifestation d'intérêt N°2022-003M/MARAH/SG/PROJET NEER-TAMBA du
09/02/2022*

*Réalisation d'une étude sur la contribution du Projet NEER-TAMBA à la sécurité
alimentaire*

Financement : Accord de Don FIDA N°. I-DSF- 8111-BF du 04 février 2013

Prêt N°.I-895-BF et Don N°.I-DSF-8111A-BF du 07 Avril 2014

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'année 2022 du PROJET NEER-TAMBA.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NEER-TAMBA, financé par les accords de Don (I-DSF-BF, I-DSF-8111A-BF et 20000001662/FEM-PAI) et de prêt I-DSF-895-BF, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Réalisation d'une étude sur la contribution du Projet NEER-TAMBA à la sécurité alimentaire.*
3. Description des prestations. Les services comprennent entre autres **la définition et la collecte des informations nécessaires à l'étude auprès de toute structure et personne de ressource du dispositif ; l'analyse des données, la production d'un rapport provisoire et la formulation des recommandations qui seront à mesure d'améliorer les futures interventions...**
4. Critères d'évaluation. Le **PROJET NEER-TAMBA** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - **les qualifications du candidat**¹ avoir au moins un niveau Bac + 5 en sécurité alimentaire, en agroéconomie, en agronomie, en nutrition ou en gestion des projets , avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale;

¹ joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé

- **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique dans la conduite des études sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou dans la conduite d'études dans l'agriculture en général. ;
 - o **Critère principal** : conduite d'études sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
 - o **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études dans l'agriculture en général.

6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 63 82 00 00/ 78 05 24 42** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur le site du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du PROJET NEER-TAMBA ;
- le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
- le diplôme légalisé ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du Projet NEER-TAMBA sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : : 63 82 00 00/ 78 05 24 42** au plus tard le **lundi 21 février 2022 à 09h00mn**.

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur le site du Projet NEER-TAMBA : www.neertamba.org

Ouagadougou, le 09 février 2022

le Coordonnateur

Koudrègma ZONGO

Officier de l'Ordre National

Modèle de Curriculum vitae (cv) du consultant individuel

1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

4. Education [Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien]

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels _____

6. Autres formations [Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus] _____

7. Pays où le candidat a travaillé [Donner la liste des pays ou le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années] :

8. Langues : [Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]

9. Expérience professionnelle : [En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]

Depuis [année] _____ jusqu'à [année] _____

Employeur : _____

Poste : _____

<p>10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence</p> <p><i>[Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10]</i></p> <p>Nom du projet ou de la mission : _____</p> <p>Année : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet : _____</p> <p>Poste : _____</p> <p>Activités : _____</p>	<p>11. Détail des tâches exécutées</p> <p><i>[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]</i></p>
---	--

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____

[Signature du consultant]

Jour/mois/année

CRITERES DE SELECTION DES CONSULTANTS

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- Le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences spécifiques comme suit :
 - o **Critère principal** : conduite des études sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
 - o **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études dans l'agriculture en général.

Un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES CANDIDATS SOUS PEINE DE REJET DE LA CANDIDATURE

Formulaire d'auto-certification

Le présent formulaire d'auto-certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition au **Projet NEER-TAMBA**. Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire:	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire:	
Titre du marché:	
Date:	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de **[Nom du soumissionnaire]** et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy).

Signature autorisée: _____ Date: _____

Nom du signataire en lettres capitales: _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion².
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts³, avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt du **Projet NEER-TAMBA** ou du Fonds, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

- [À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]**
Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres:
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
 - [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

² Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante: <http://crossdebarment.org/>.

³ Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'autocertification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer le **Projet NEER-TAMBA**.

TERMES DE REFERENCE

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES, DE LA MECANISATION ET DES
RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**PROJET DE GESTION PARTICIPATIVE DES
RESSOURCES NATURELLES ET DE
DEVELOPPEMENT RURAL DU NORD,
CENTRE-NORD ET EST
(PROJET NEER-TAMBA)**



**SECRETARIAT EXECUTIF DU
CONSEIL NATIONAL DE
SECURITE ALIMENTAIRE (SE-
CNSA)**



Termes de référence

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL DANS LE CADRE
DE L'ETUDE SUR L'EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DU
PROJET NEER-TAMBA A LA SECURITE ALIMENTAIRE**

Activité 4.2.58. du PTBA 2021 et SC-37 du PPM 2021

Février 2022

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le projet NEER-TAMBA est un projet de gestion participative des ressources naturelles et développement rural qui ambitionne d'accroître la résilience des populations rurales pauvres à travers une gestion participative des ressources naturelles d'une part et l'accroissement des investissements productifs d'autre part. Sa mise en œuvre répond au souci de consolider les acquis des projets PICOFA et PDRD, deux projets ayant été implémentés dans les régions similaires à travers une approche de mise à l'échelle. Le projet NEER-TAMBA qui couvre la période 2014-2022, intervient les domaines des petits aménagements fonciers, l'intensification des petites exploitations et la valorisation des productions. Ainsi, après six ans de mise en œuvre, il s'avère nécessaire d'évaluer la contribution des actions du projet NEER-TAMBA à la sécurité alimentaire. C'est dans cette optique que l'étude sur l'évaluation de la contribution du NEER-TAMBA à la sécurité alimentaire a été inscrite dans le protocole qui lie le projet au Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA). Les présents termes de références sont élaborés pour recruter un consultant pour conduire cette étude.

II. OBJECTIFS

L'objectif global de cette étude est d'évaluer la contribution du projet NEER-TAMBA à la sécurité alimentaire.

Il s'agit plus spécifiquement de :

- collecter les données sur les réalisations du projet NEER-TAMBA qui contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire ;
- analyser la contribution du projet NEER-TAMBA à la sécurité alimentaire.

III. MANDAT DU CONSULTANT

Le consultant individuel est responsable de toutes les tâches entrant dans la mise en œuvre de cette étude. Il produira un rapport préliminaire détaillant la démarche méthodologique, qu'il présentera lors d'une rencontre de cadrage. Il définira et collectera les informations nécessaires à l'étude auprès de toute structure et personne de ressource du dispositif. A partir des données collectées, il fera une analyse pointue et produira un rapport provisoire. Il devra formuler des recommandations qui seront à mesure d'améliorer les futures interventions.

Le consultant individuel travaillera en étroite collaboration avec un comité d'orientation et de suivi, mis en place par le SE-CNSA.

Le comité d'orientation et de suivi examinera au cours de différentes sessions, le plan de travail du consultants et les rapports provisoire et final à travers des ateliers. Elle donnera des orientations au consultant lors de la mise en œuvre de l'étude. Le mandat du consultant prend fin après la validation du rapport final.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus sont :

- les données sur les réalisations du projet NEER-TAMBA qui contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire sont collectées ;
- une analyse sur la contribution du projet NEER-TAMBA à la sécurité alimentaire est élaborée.

V. ORGANISATION DE L'ETUDE

L'étude sur la contribution du projet NEER-TAMBA à la sécurité alimentaire sera conduite selon les étapes indicatives ci-après qui feront l'objet d'accord entre le consultant, le SE-CNSA et l'UGP/NEER-TAMBA notamment sur le chronogramme de travail et les différents produits.

5.1 Première étape : Validation de la note méthodologique et technique pour la réalisation de l'étude

Le consultant devra proposer une note méthodologique technique pour la réalisation de l'étude qui sera validée au cours d'un atelier. En accord avec l'UGP/NEER-TAMBA et le SE-CNSA, le consultant définira les modalités pratiques de préparation et d'organisation de l'atelier de validation (dates, lieu et participants). Toutefois, la note méthodologique technique provisoire de l'étude devra être transmis au SE-CNSA et partagé aux participants avant la tenue de l'atelier de validation

5.2 Deuxième étape : Revue documentaire et collecte des données

Cette étape sera consacrée à la revue de la documentation et à la collecte de données. Au cours de cette étape, le consultant pourrait consacrer une partie de son temps en vue d'échanger avec l'UGP/NEER-TAMBA et le SE-CNSA sur l'approche méthodologique qu'il a proposée.

Sur la base des résultats de la revue documentaire et des orientations à lui données par l'UGP/NEER-TAMBA et le SE-CNSA, le consultant devra mettre l'accent sur les entretiens avec les acteurs de mise en œuvre du projet NEER-TAMBA y compris les bénéficiaires. Au besoin, le consultant pourrait solliciter l'appui du NEER-TAMBA pour faciliter les contacts avec les acteurs de terrain.

5.3 Troisième étape : Rédaction du rapport

Cette étape est entièrement sous la responsabilité du consultant qui pourrait solliciter le SE-CNSA ou l'UGP/NEER-TAMBA pour d'éventuelles informations complémentaires.

5.4 Quatrième étape : Validation du rapport de l'étude

En accord avec l'UGP/NEER-TAMBA et le SE-CNSA, il s'agira de définir les modalités pratiques de préparation et d'organisation de l'atelier de validation (dates, lieu et participants). Toutefois, le rapport provisoire de l'étude devra être transmis au SE-CNSA et à l'UGP/NEER-TAMBA et partagé aux participants avant la tenue de l'atelier de validation.

VI. CONDITIONS DE TRAVAIL

Le consultant individuel signera un contrat avec le PROJET NEER-TAMBA dans lequel seront définies les conditions de sa prestation.

VII. LIVRABLES DE L'ETUDE

Le principal livrable attendu est la production d'un rapport sur la contribution du projet à la sécurité alimentaire. De façon spécifique, il est attendu :

- une note méthodologique et technique pour la réalisation de l'étude ;
- un rapport détaillé de l'étude (version Word) en trois exemplaires ;
- une présentation Power Point du rapport pour l'atelier de restitution/validation ;
- un rapport de l'atelier de validation du rapport de l'étude **sept (07) jours** calendaires après la tenue de l'atelier de validation.

VIII. CONDITIONS DE RECRUTEMENT DU CONSULTANT

Le consultant sera recruté sur la base de la liste des consultants individuel spécialisés dans le domaine de la sécurité alimentaire.

IX. DUREE ET DEBUT DE L'ETUDE

La mission d'évaluation est prévue se dérouler sur une durée totale de **quarante-cinq (45) jours calendaires à compter mars 2021** au Burkina Faso. Le consultant individuel aura à faire des sorties terrain dans les régions du pays. Le rapport final de l'étude est attendu au plus tard **mi- avril 2022**. Toutefois, le niveau d'effort global de la prestation ne saurait excéder **soixante-dix (70) hommes/jour** y compris celui d'un consultant assistant s'il y'a lieu.

X. SELECTION DU CONSULTANT

La méthode de sélection du consultant est conforme à la procédure de qualification du consultant individuel (QCI), un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) spécialisé en sécurité alimentaire, en agroéconomie, en agronomie, en nutrition ou en gestion des projets sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions de l'article 69 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public au regard de leurs expériences dans la conduite des études sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou dans la conduite d'études dans l'agriculture en général.

Critère principal : conduite d'études sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;

Critère subsidiaire (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études dans l'agriculture en général.

Le consultant le plus expérimenté sera retenu et sera invité à faire une proposition technique et financière, puis à négocier le contrat..

XI. PROFIL DE L'EQUIPE DE CONSULTANTS

11.1 Expérience

Le consultant individuel doit avoir une solide expérience dans la conduite des études en matière de sécurité alimentaire.

11.2 Qualifications

Le profil du consultant répondra au mieux aux caractéristiques suivantes :

- avoir au minimum un diplôme Bac + 5 en sécurité alimentaire, en agroéconomie, en agronomie, en nutrition ou en gestion des projets ;
- avoir au minimum 05 ans d'expériences générale ;
- avoir conduit au moins une (01) études similaires dans la réalisation d'études sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou dans la réalisation d'études dans l'agriculture en général (joindre obligatoirement pour chaque expérience spécifique, des copies des pages de garde et de signature des contrats ainsi que celles des attestations de bonne fin).

XII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du Projet NEER-TAMBA ;
- un Curriculum vitae daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- La copie légalisée du diplôme requis ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr)...

N.B : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « ***manifestation d'intérêt pour la réalisation d'une étude sur la contribution du Projet NEER-TAMBA à la sécurité alimentaire*** ».

XIII. LIEU DE TENUE DE L'ATELIER DE VALIDATION ET PARTICIPANTS

L'atelier de validation se tiendra à Ouagadougou et regroupera environ 80 participants.